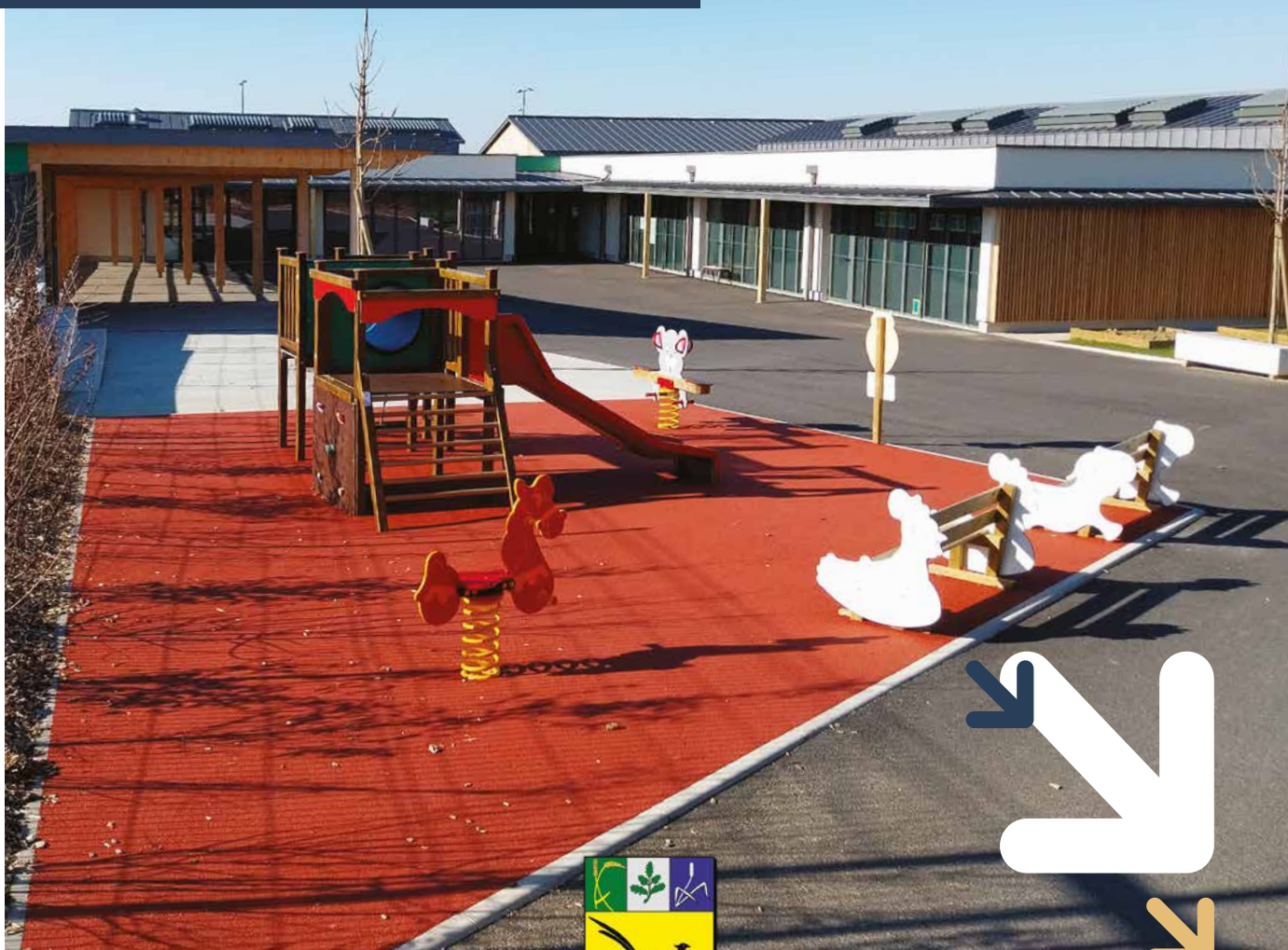


La plume Pizo/ande

- Rétrospective 2022
- Projets 2023
- Infos et services



03

▼ EDITO

04

▼ NEWS

- La boulangerie
- La bibliothèque
- Le périscolaire



10

▼ FINANCES

12

▼ PROJETS

18

▼ SERVICES

- Le CPINI
- La gendarmerie

24

▼ COMMUNICATION

- Infocom
- La fibre chez vous
- Amélioration de la couverture de téléphonie mobile sur notre commune

28

▼ VIE ASSOCIATIVE

- Terre Fleurie
- La société de chasse
- Le comité de jumelage
- Les coulisses de Pizay
- Le Sou des écoles
- Le comité des fêtes
- Dagneux aime la musique



42

▼ ZOOM SUR...

- Cécile Mondelain
- Céline Marc
- Catherine et Samuel Fourmy

48

▼ HISTOIRE ET PATRIMOINE



52

▼ COMMISSIONS

56

▼ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

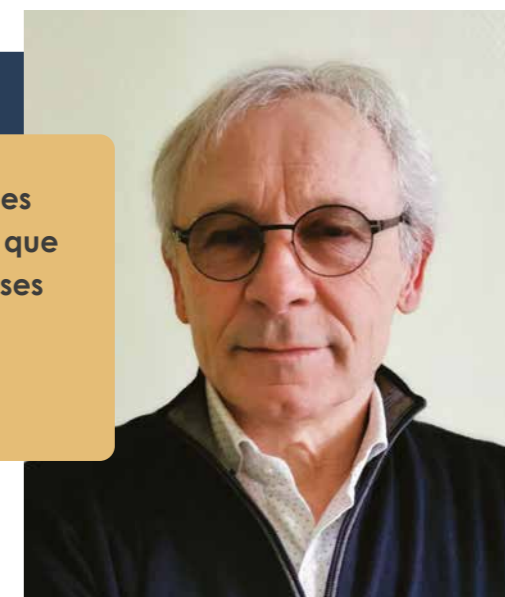
60

▼ CONTACTS MAIRIE

▼ MARC GRIMAND

« On dit toujours que le temps change les choses, mais en réalité le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes »

Andy Warhol



Chères Pizolandes, chers Pizolands

Si l'année 2022 nous a permis de concrétiser la première phase de notre projet de restructuration du centre-bourg en prenant possession du nouveau groupe scolaire, l'année 2023 quant à elle s'annonce plus compliquée pour la genèse des projets, compte tenu de la situation géopolitique qui perdure. L'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières, induisant des tensions inflationnistes importées est un problème majeur et probablement durable pour tous. Il va falloir intégrer cette nouvelle donnée dans la construction de nos budgets communaux.

Une fois encore la pandémie a perturbé les actions et activités que nous aurions aimé mener ces douze derniers mois, nous le regrettons et espérons sortir rapidement et définitivement de cette période anxiogène de notre vie quotidienne.

Dans ce magazine vous trouverez une page dédiée aux projets déjà engagés que nous conduirons durant cette nouvelle année et ceux que nous mettrons progressivement en œuvre.

Je voudrais particulièrement souligner notre action en faveur de l'environnement :

- un nouveau groupe scolaire à haute valeur environnementale a été construit
- depuis le début de cette année, l'extinction de l'éclairage public, en dehors des temps opportuns, est effective et nous allons poursuivre notre effort en équipant progressivement nos points lumineux d'ampoules à LED
- le désengagement du mode de chauffage au fioul de nos bâtiments publics est déjà acté à hauteur de 70 %

Je remercie nos associations de bénévoles pour les actions qu'elles mènent dans l'intérêt de tous. Elles ont su redémarrer leurs activités par ces temps difficiles et c'est remarquable.

Souhaitons que cette nouvelle année nous apporte **l'apaisement nécessaire**, que la voie de **la raison s'impose** et que l'avancée vers **le progrès**, l'entente entre les peuples aient raison des autocrates hostiles à nos règles démocratiques.

Ayons tous ensemble une pensée amicale pour toutes les familles qui souffrent, touchées par la maladie et pour celles et ceux qui nous ont quittés.

**Restons optimistes et vigilants !
Meilleurs vœux 2023.**

Marc GRIMAND, Maire de Pizay

Les naissances

9 naissances ont eu lieu en 2022 dont* :

Lexis GALLEY CAPUS 06/08/2022

Martin SCHUDEL 12/08/2022

Maël CHABERT 20/10/2022

* Diffusion des noms et photos de bébés en accord avec les parents.



Maël CHABERT

Les mariages

Mme Angélique PANAY et M. Julien RAMBEAU 08/01/2022

Mme Laure HENRY et M. Vincent BOURBOTTE 10/09/2022

Mme Maryon BILLOUD et M. Rémi CHAPOLARD 29/10/2022

Les Pacs

Mme Marjorie CATALA avec M. Maxime DI CANDIDO 29/01/2022

Mme Ludivine GELOT avec M. Karim PRAT 26/03/2022

Mme Muriel PANIS avec M. Cédric ANSELME 05/11/2022

Les décès

Mme Denise SEGARRA (épouse M. TEILLARD) 11/01/2022

M. Bernard GUINOT 15/01/2022

Mme Ghylaine DELPLACE (épouse Yves SELIGOUR) 02/03/2022

M. Fabrice DOST 11/11/2022

M. Bernard CHAMPION 21/11/2022

David VERICEL

Mobile
06 23 79 07 17

E-mail
dn.nettoyage@orange.fr

NETTOYAGE

Entretien bureaux et résidences
Vitrerie
Enlèvement encombrants

MONNET
CHOCOLATIER

PÂTISSIER
200 Grand Rue
01120 MONTLUEL
Tél. : 04 78 06 12 41
www.patisseriemonnet.com

SARL RE-VE-CO
recyclage-végétaux-côtière
710 ROUTE DE CHALAMONT 01800 FARAMANS
Tél : 04 74 61 46 83
mail: beatrice-reveco@outlook.com site: www.reveco.fr

RE-VE-CO vous propose du **COMPOST** de haute valeur agronomique végétale
Vente aux professionnels et aux particuliers

LIVRAISON POSSIBLE

VENTE EN VRAC

JULIEN AUTO SERVICES

Entretien - Réparation automobiles
Dépannage - Transport
Vente véhicules Neufs & Occasions

165 Chemin du Bion,
01120 PIZAY

Tél. 04 26 18 24 34
Mob. 06 25 96 03 27
Email. julientromas@free.fr

VICAT LA PERFORMANCE CONSTRUCTIVE

GRANULATS VICAT

ROUTE DU PONT DE JONS
01120 NIEVROZ

TEL : 04 78 06 04 24
FAX : 04 78 06 14 90

VENTE DE SABLES & GRAVIERS
AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Extra Ordinaire Aloe Vera

Isabelle VAN EYSEREN
Entrepreneur Forever agréé

06 62 06 02 48
Isabelle.forever@yahoo.com

Apprendre à bénéficier des bienfaits de l'Aloe Vera : accompagnement personnalisé

Forever Living Products, des solutions bien-être, nutrition, forme, hygiène et beauté

SARL FAUCHER

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE - RAMONAGE

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

Vente Fuel - GNR
Énergies renouvelables

RGE
QUALIBAT

faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 BALAN

GARAGE SOQUET

Mécanique / Entretien toutes marques
VENTE VEHICULES NEUFS & OCCASIONS

12 Faubourg Montbrevail - 01120 MONTLUEL

04 78 06 10 26
garage.soquet@sfr.fr

LA BOULANGERIE

La troisième année est engagée, et nous restons fiers de notre petite entreprise chez nos amis Pizolands !



L'équipe du Fournil de Lya compte à ce jour 5 personnes et est toujours aussi motivée à vous satisfaire

- En coulisse, Adrien est au pétrin depuis trois heures du matin. Pains spéciaux, baguettes, brioches... les fournées s'enchaînent les unes après les autres pour répondre aux multiples commandes des clients.
- Pour Raluca et Delphine, arrive l'heure de la mise en place.
- Pour notre Pâtissier, vient le moment de mettre les gourmandises en vitrine.

Malgré les difficultés du métier, au Fournil de Lya nous nous efforçons d'y faire régner convivialité et plaisir... Plaisir de travailler ensemble et plaisir de faire plaisir à notre fidèle clientèle avec un petit pain tout frais tout chaud à peine sorti du four, ou avec une chocolatine, un croissant... ou une blague.

Notre équipe de passionnés est toujours en quête d'innovations... d'animations... Que ce soit pour la mise en place du distributeur de baguette sur la commune voisine, pour la Tombola de Pâques, pour l'achat de produits issus du commerce de proximité tels que œufs, huile, miel... pour l'acquisition d'un poulet rôti accompagné de ses pommes de terre cuites au jus ; pour une devinette quant aux nouveautés proposées ponctuellement par la boutique tout comme dernièrement un petit pain cuit au Beaujolais nouveau avec des morceaux de saucisson ...

Nous souhaitons sincèrement que malgré une économie préoccupante, notre petite entreprise perdurera encore des années dans ces conditions optimales car il n'est pas toujours bon d'être dans le pétrin !

LA BIBLIOTHÈQUE

Comme vous le savez, la bibliothèque de notre village s'est agrandie... *On n'y mange plus à l'ancienne cantine scolaire mais dorénavant, petits et grands peuvent venir y dévorer autant de livres qu'ils le souhaitent...

La bibliothèque compte dorénavant 100 inscrits.

Nos 11 bénévoles passionnés y mettent à disposition des livres de tous types ; romans, intrigues policières, bandes dessinées, documents,... à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture.

Magnifique lieu pour donner le goût de la lecture aux enfants et permettre aux familles de passer un moment convivial en écoutant les histoires lues et contées par nos bénévoles.



Merci à nos bénévoles pour leur temps passé à faire de cet espace public un lieu de rencontre qui allie plaisir pour petits et grands.





L'Association Tri-Côt'Ain est une association loi 1901, dont le bureau est composé uniquement de parents bénévoles. En lien avec les municipalités, cette association gère l'accueil périscolaire des 3 communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) que sont Bressolles, Pizay et Le Montellier. Cet accueil matin et soir est accessible à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans l'une des écoles du RPI. Les enfants, sous la responsabilité des animatrices employées par les mairies, peuvent le matin progressivement préparer leur entrée à l'école, et le soir, goûter, commencer leurs devoirs, ou s'amuser !



Le bureau :
 Présidente : Emmanuelle RIPOLLES
 Vice - présidente : Delphine COLOM
 Trésorière : Emilie FRATTA
 Vice-trésorière : Amandine ROGER
 Secrétaire : Sabrina JANKOWSKI
 Vice-secrétaire : Vera PIRES

INFO IMPORTANTE

Le bureau devra être renouvelé en septembre 2023.

3 membres ont déjà annoncé leur départ : trésorière, secrétaire, vice-secrétaire. Il faudra impérativement que 3 parents rejoignent l'association sans quoi elle ne pourra perdurer...et sans Tri Côt'Ain, plus de périscolaire !

N'hésitez pas à contacter par mail le bureau pour toute question tricotains@gmail.com.
 Pour tout renseignement sur les inscriptions, **vous pouvez contacter le référent de la structure votre commune de résidence :**

- Bressolles :** Florence Paillason
tricotain.bressolles@gmail.com
- Pizay :** Isabelle Loriz
perisco.pizay@gmail.com
- Le Montellier :** Patricia Monard
tricotain.lemontellier@gmail.com

Toutes les informations sur le site

www.tricotain.fr

Julien VARVARANDE

SIEGE SOCIAL :
 1759 Route de Sainte-Croix
 01120 PIZAY
 Tel : 04.78.06.55.21
 Mail : varvarande@orange.fr

carrelages
 revêtements
 pierres
 mosaïques
 douche italienne
 salle de bains
 « bien-être »



Travaux de cimetières
 et de bâtiment
 Pompes funèbres
 Chambre funéraire
 Transport de corps
 Articles funéraires

Marbrerie Alain ROSSET

Siège social / Atelier / Magasin
 Chemin Gillard - Z.I. des Chartinières - 01120 DAGNEUX
 Tél. 04 78 06 18 04 - marbrerie.rosset@gmail.com
 Siret 343 845 871 00015 - R.C. Bourg B - R.M. 01

Gedimat

Crevat

Au cœur de l'ouvrage.

1481 Avenue des Près Seigneurs
 01120 DAGNEUX
 Tel : 04.78.06.12.48 - Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr

SUPER U Montluel

16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.

... pour vous, près de chez vous !

JLCARRAZ

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
 RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

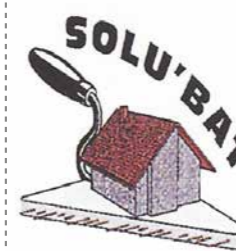
Tél : 04 78 06 29 56

JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage
 de votre chaudière

GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr

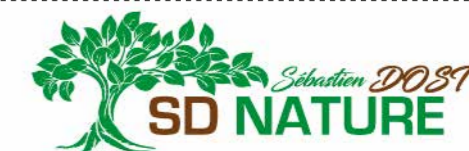


LILIAN CARMANTRAND

34 impasse les Tournesols
 01120 PIZAY
l.carmantrand@orange.fr
 Tél : 0611528592
 Siren 482 359 346 / Code APE 4399C

SOLU' BAT

Maçonnerie Générale neuf et rénovation, démolition, carrelage



Entretien des espaces verts
 Aménagements paysagers

Elagage - Tonte - Débroussaillage - Taille de haies

72 rue du Vernay - 01120 PIZAY
 06 64 32 18 30 - sdnature76@gmail.com

VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Points marquants 2022 budgétairement

En dépenses

- + Hausse des tarifs de la fourniture de l'électricité. Suppression des tarifs subventionnés pour les puissances souscrites supérieures à 36 kWh : 82,266 c€/kWh au lieu de 14,685 c€/kWh
- + Abondement au FPIC. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Nous avons donc été prélevés de 13.036 €.
- + Remboursement de la dette (capital et intérêts) : 79.864 €.
- + Regroupement pédagogique (hors bâtiments et énergies), 108 enfants : 105.487 €.
- + En investissement, clause de révision automatique des prix, surcoût d'environ 145.000 €
- + Inflation générale des charges de fonctionnement et des salaires

En recettes

- Poursuite d'une légère baisse des subsides de l'Etat, après la baisse généralisée des dotations depuis 2014 : 41.408 €.
- Impôts directs, légère progression hors inflation pour un montant total de 275.816 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation, + 4 % par rapport au budget soit 44.537 €
- Taxe d'aménagement, + 21 % par rapport au budget soit 33.800 €
- Excédent prévisionnel de fonctionnement estimé à environ 75.000 €

Budget communal 2022

Fonctionnement

Dépenses / Recettes

→ 767.629,23 €

(Dont 243.562,31 € d'excédent antérieur et 266.014,17 € de virement à la section d'investissement)

Investissement

Dépenses / Recettes

→ 2.749.245,51 €

(Dont 912.881,76 € de solde d'exécution d'inventaire reporté. Concerne principalement la construction du nouveau groupe scolaire.)

Postes principaux

	Postes importants (€)	2021 (est.)
Dépenses	Salaires, cotisations et charges des agents dont Regroupement Pédagogique Intercommunal	167 875 €
	Rééquilibrage frais, dont salaires, Regroupement Pédagogique Intercommunal	17 311 €
	Energies dont éclairage public	53 550 €
	Annuités, remboursement des emprunts	79 864 €
	Investissements et frais d'études dont immobilisations en cours	1 762 680 €
	Divers	168 350 €
Recettes	Recette des 3 taxes (TH, FB et FNB)	275 816 €
	Dotation Globale de Fonctionnement	41 408 €
	Dotation de Solidarité Rurale	15 765 €
	Dotation de Solidarité Communautaire	27 031 €
	Taxe sur les pylônes HT	39 993 €
	Divers, emprunts, subventions	981 411 €

CONCLUSION

L'exécution du budget de fonctionnement a fait l'objet d'une attention toute particulière compte tenu de la tendance inflationniste généralisée. La situation financière de la commune a été maîtrisée et est donc conforme au budget voté. Nous dégagerons un excédent prévisionnel estimé à hauteur de 75.000 €. Nous continuerons à travailler à la réduction des frais de fonctionnement en 2023 sur les dossiers déjà engagés dans les domaines de l'éclairage public, de la location des photocopieurs et de la mutualisation avec la 3CM de la gestion de la comptabilité et des ressources humaines. Nous engagerons également un dossier de mutualisation dans le domaine de la communication. Le budget d'investissements, en particulier pour le nouveau groupe scolaire, a été impacté négativement à hauteur d'environ 145.000 € par la clause de révision automatique des prix selon l'indice de construction, reflet de la tension actuelle sur les approvisionnements de matières premières.

Auréliе COCHET, Déléguée aux Finances
Marc GRIMAND, Maire de PIZAY

Rappel des objectifs

- **Restructurer** le centre-bourg en redistribuant le rôle des bâtiments existants.
- Se doter **d'un nouveau groupe scolaire** apportant les conditions optimales pour la dispense d'un enseignement moderne et d'une capacité suffisante pour soutenir notre développement structurel. Accueil périscolaire, bibliothèque et salle informatique feront partie de l'offre.
- **Transfert de la Mairie** en 2023 dans les locaux réhabilités de l'actuelle école, retour dans son bâtiment patrimonial d'origine.
- Aménagement potentiel de bureaux à louer pour télétravailler.
- Création **d'un pôle culturel et sportif** au Guédet, s'affranchissant de l'insécurité générée par la RD22, en ajoutant à la construction du groupe scolaire **un plateau sportif communautaire, un petit parc et un parking**. Sanctuarisation du lieu, **aménagement de modes doux** et de voies réservées.

Les réalisations majeures de 2022

Inauguration du nouveau groupe scolaire et du plateau sportif communautaire du GUEDET par Mme La Préfète Cécile BIGOT-DEKEYZER, une première pour notre commune !

En présence de :

- Mr Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain
- Mr Alexandre NANCHI, Conseiller Régional
- Mme Elisabeth LAROCHE, Conseillère Départementale
- Mr Philippe GUILLOT-VIGNOT, Président de la Communauté de Commune
- Maires et élus ou leurs représentants des communes de notre Communauté de Communes



Le nouveau groupe scolaire.

Ce bâtiment a bien été livré comme prévu pour la **rentrée 2022**. Pierre angulaire de la restructuration de notre centre-bourg, il apportera toute la **modernité** nécessaire à la dispense d'un **enseignement de qualité pour nos enfants** en classes maternelles du regroupement pédagogique. S'y ajoute bien sûr l'**accueil périscolaire**. Ce transfert libère ainsi des surfaces dont la destination sera revue.

Nous remercions particulièrement Mme La Préfète, Mme et Mrs les élus de leur présence à cette inauguration du 03 septembre.



Pour rappel, les aides que nous avons reçues de l'Etat, du Département et de la Région :



Subvention
578 202 €



Subventions
150 000 €
+ 30 000 €



Subvention
32 500 €

Le plateau sportif communautaire.

Premier investissement de notre Communauté de Communes sur notre territoire communal dans le domaine de la pratique du sport, ce plateau sportif très attendu devrait pouvoir apporter une réponse satisfaisante à la pratique ludique du sport.



Demi-journée portes ouvertes pour la visite de ce nouveau complexe culturel et sportif.

En répondant favorablement à l'invitation de la municipalité, de nombreux Pizolandes et Pizolands, ainsi que d'habitants des communes sœurs de notre regroupement pédagogique de Bressolles et Le Montellier, ont été enchantés de découvrir ce nouveau complexe idéalement situé.



Agrandissement de l'espace dédié à la bibliothèque, création d'un espace pour la petite enfance.

Une nouvelle équipe, un nouveau projet et déjà plus de 100 adhérents. Des animations à thèmes au programme...



Amélioration de la sécurité routière.

Mise en place d'un dispositif, Rue du Village, destiné à casser la vitesse parfois excessive de certains véhicules sur cette voie de liaison entre Sainte-Croix et Le Montellier. La pose de feux tricolores à l'intersection du Chemin de La Combette régule également l'accès au nouveau groupe scolaire.



Pose du relais pour l'amélioration de la transmission de la téléphonie mobile.

Bientôt opérationnelle cette nouvelle antenne, très attendue, nous sortira de notre état de « zone grise ». C'est dans le cadre du contrat New Deal et par le truchement d'une donation du foncier nécessaire que l'investissement dans cet équipement a été rendu possible. Encore un peu de patience, le temps de régler un problème technique d'acheminement du faisceau hertzien vers cette nouvelle antenne.



Modernisation de notre réseau d'éclairage public et extinction aux heures inopportunes.

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité nous avons décidé depuis le 26 décembre 2022, à titre définitif, d'interrompre l'éclairage public de 22 heures à 06.30 heures sur l'ensemble du territoire de la commune. Nous engagerons une étude de faisabilité et de coût pour remplacer progressivement les lampes au sodium par des LED.



Les projets 2023

La commune poursuivra ses objectifs de modernisation des équipements et infrastructures.

Bien sûr la priorité sera donnée à la transition énergétique et aux économies d'énergie. Nous installerons de nouveaux équipements moins énergivores et investirons dans la rénovation de nos bâtiments publics. L'environnement géopolitique ne nous laisse pas bien le choix.



Nous poursuivrons la modernisation de notre réseau d'éclairage public...

Après l'extinction de 22h à 06h30 actée depuis le 26 décembre dernier, nous lancerons l'étude de faisabilité nécessaire au remplacement progressif des vieilles ampoules actuelles au sodium par des LED.

Photovoltaïque : projet d'autonomie des bâtiments publics...

La meilleure façon de faire des économies ! Nous rechercherons dès cette année les aides et partenariats indispensables à l'atteinte de cet objectif.

Téléphonie mobile, relais En ROMATY...

Toute l'aide nécessaire sera apportée par la municipalité afin de régler dès que possible le problème technique d'acheminement du faisceau hertzien vers cette nouvelle antenne.

Développement de l'attractivité et du commerce local...

Nous travaillons à l'ouverture d'un nouveau commerce dit de bouche en centre-bourg pour lequel le permis de construire et les différentes autorisations d'exploitation ont déjà été déposés. Joutant l'atelier de notre boulangerie ce projet permettra également de retravailler l'aspect qualitatif de la place centrale, point sur lequel nous serons exigeants. S'ajoutera également une offre de chambres d'hôtes.

Amélioration de la voirie, de la mobilité, de la sécurité routière et des bâtiments...

Nous nous engageons dans :

- le renforcement de la signalétique sur les axes et aux intersections critiques.
- l'aménagement du trottoir existant pour l'accès au groupe scolaire Rue du Village et le lancement d'une étude de la faisabilité d'une réalisation en direction du Monument aux Morts.

- le déploiement de l'éclairage public Chemin de La Combette, probablement trois candélabres
- la réfection de voirie, Chemin de La Combette

Poursuite de la réhabilitation de notre centre-bourg...

Nous lancerons le projet de transfert de la Mairie dans l'ancienne école, son bâtiment d'origine. Nous réfléchissons également à la possibilité de créer des emplacements de télétravail à louer et/ou la création d'appartements au premier étage. Le réaménagement de l'ancienne cour intégrant deux places de parking pour les personnes à mobilité réduite fera bien entendu partie de la réflexion.

Repenser le stationnement et l'éventualité d'une zone piétonne sur la place centrale paraît également indispensable.

Aménagements et équipements ludiques...

Une réflexion est également en cours pour amener des équipements ludiques, par exemple à proximité du plateau sportif et/ou à l'emplacement de l'ancien silo.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme...

Fin mars, le dossier de révision générale du PLU sera déposé auprès des services de l'Etat pour validation.

CONCLUSION

Voilà la feuille de route 2023 de votre équipe municipale. Bien sûr, tous ces projets nécessiteront de travailler avec nos partenaires financiers habituels afin d'obtenir des aides sans lesquelles ils ne seraient pas envisageables. Les subventions ne sont pas automatiques et il est parfois nécessaire d'attendre son tour. Mais n'oublions pas que nous avons obtenu pour nos réalisations 2022 plus de 800.000 €.

LE CPINI DE PIZAY, NOS POMPIERS

Le CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) n'est pas départementalisé mais communal sous l'autorité de la communauté de commune.



Son rôle est d'intervenir de jour comme de nuit pour :

- Les secours à personnes en cas d'urgence. Pour les interventions non urgentes, une ambulance privée ou une ambulance des pompiers de Montluel sera envoyée sur décision seule du SAMU 01 lors de l'appel au 15 ou au 18 et non aux pompiers.
- Les incendies
- Les accidents de circulation
- Les opérations diverses : Tempête, inondation, sauvetage ou capture d'animaux, ... (pour la destruction d'hyménoptères ceux-ci sont payants sauf s'ils sont dans des lieux publics ou s'ils mettent en danger la vie de personnes fragiles ou allergiques).

En 2022, LE CPINI DE PIZAY a eu à intervenir à plusieurs reprises pour :

- 3 incendies
- 13 secours à personnes
- 1 accident de la circulation
- 6 opérations diverses

L'effectif

Le CPINI est constitué de 9 pompiers sur 12 prévus. Pour compléter notre équipe pompier de Pizay, **nous sommes à la recherche de volontaires.**

Toutes personne majeure et en bonne santé désireuse de devenir pompier, peut venir nous rejoindre. Après une formation initiale, elle pourra partir sur les interventions selon ses disponibilités. Une manœuvre le 1^{er} dimanche du mois est prévue.

La Sainte Barbe

Cette année la cérémonie de la STE BARBE (Saint des Pompiers) organisée par les pompiers de Montluel s'est déroulée sur la place du village le 3 décembre. **Remise de médailles, de grades, de fourragères aux pompiers de Montluel, Balan, Bressolles, Niévroz et Pizay.**

En présence de Marc GRIMAND maire de Pizay, Romain DAUBIÉ Député de l'Ain et Philippe GUILLOT-VIGNOT président de la 3CM, **4 de nos pompiers Pizolands ont été mis à l'honneur :**

- Chantal DERRIAS et Jean François TRIBOLLET, il leur a été décerné la médaille d'argent pour 20 ans de service
- Christian Chapolard, la médaille Grand or pour 40 ans de service
- Isabelle CORONA qui a été nommée au grade de sous-officier : Sergente

Félicitations à eux 4 !



Cette cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié offert par l'amicale des pompiers de Pizay.

Les pompiers de PIZAY remercient les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de leur passage pour les calendriers.



DERNIÈRE ANIMATION

**Vente des saucissons
dimanche
5 février 2023
sur la place du village**

L'argent récolté sert en majorité à l'achat de matériel indispensable pour la bonne fonction du CPI.



Prévention contre les cambriolages : 10 conseils

« Le temps est l'ennemi des cambrioleurs : il faut les décourager en leur compliquant la tâche »

1. Si besoin, développez la protection de votre habitation ou de votre commerce en renforçant les accès (serrures complémentaires) ou par le biais de l'installation d'une alarme.
2. Photographiez ou filmez vos objets de valeur ; gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série. Conservez les factures de ces objets ainsi que leurs caractéristiques.
3. Si vous devez laisser des clés aux abords de votre domicile, n'utilisez pas des cachettes « classiques » (tels le paillason, le pot de fleurs,...). Ne mentionnez pas vos nom et adresse sur le trousseau de clés et ne les laissez pas dans votre voiture. Si vous perdez vos clés, changez vos serrures...
4. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence ; faites de même pour votre répondeur téléphonique (restez vague quant à la raison de votre absence et n'indiquez pas de date de retour)
5. Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes. Faites de même la nuit, que vous soyez ou non présent dans l'habitation.
6. En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la Gendarmerie (opération « TRANQUILLITÉ VACANCES »). Indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone pour vous joindre, les éventuelles visites et... signalez-lui votre retour !
7. Toujours en cas d'absence prolongée, faites « vivre » votre maison par le biais d'un tiers (lumières allumées en soirée, boîte aux lettres vidée régulièrement, ...)
8. Ne laissez pas en évidence de clés, de modes de paiement (carte bancaire, chéquier, ...) ou encore votre téléphone portable dans l'entrée de la maison ou visibles depuis l'extérieur: rangez-les en lieu sûr.
9. Ne laissez pas les clés sur le contact de votre véhicule, même s'il est stationné dans le garage ou devant chez vous. Ne gardez pas les documents afférents (carte grise, ...) ou les clés de votre domicile à l'intérieur.
10. Soyez solidaires entre voisins : signalez à la Gendarmerie tout véhicule (par sa plaque d'immatriculation) ou personne dont vous jugez le comportement suspect ou inhabituel. A défaut, recueillez un maximum de renseignements (marque, type, couleur, ...).

#contrelescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONNS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux
- Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)
- Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile
- Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

#contrelescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONNS RÉFLEXES EN CAS D'EFFRACTION

- 17 Prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie
- Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur
- Porter plainte muni d'une pièce d'identité*
- Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés
- Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés
- Prendre des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures)

*Ou sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Opération tranquillité seniors

Les seniors de plus de 65 ans représentent plus de 20 % de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d'escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la gendarmerie nationale a mis en place l'Opération Tranquillité Seniors (OTS).

L'Opération Tranquillité Seniors, c'est quoi ?

L'Opération Tranquillité Seniors prévient l'isolement des personnes âgées :

- en organisant des patrouilles plus régulières autour des logements signalés ;
- avec des visites de gendarmes à votre domicile, pour s'assurer que vous êtes en sécurité ;
- via des conseils de prévention.

+ D'INFO

Comment s'inscrire ?

- Vous êtes senior et vous souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Seniors ?
- Des personnes de votre entourage (grand-parents, parents, ...) sont vulnérables ?

Rendez-vous dans la gendarmerie dont vous dépendez pour vous inscrire, ou dans votre mairie.






Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors »: si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (= https=).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site www.interieur.gouv.fr



INFOCOM MAIRIE DE PIZAY

↳ PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel sur les Evènements, Actualités, Alertes de leur commune, intercommunalité, école etc... Tout son écosystème sur une seule et unique application !

Evènements, alertes, actualités, comment les recevoir ?

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket disponible sur AppStore, Playstore, et (AppGallery pour Huawei) sur votre smartphone sans créer de comptes sans aucunes données personnelles à fournir.

Une fois l'application installée, il suffira de saisir le nom de votre commune ou son code postal dans la barre recherche et de l'ajouter aux favoris. Vous recevez ainsi une notification à chaque nouvel évènement, mais aussi les alertes Info-Pizay. Vous accédez en 1 clic aux informations publiées par la Mairie, l'Intercommunalité, la Gendarmerie...

Pour recevoir les évènements et les alertes via la nouvelle application PanneauPocket, suivez les instructions ci-dessous



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

+ D'INFO

Un renseignement sur l'application PanneauPocket ?



infocom.mairie-pizay@orange.fr
 www.ville-pizay.fr

LA FIBRE CHEZ VOUS

↳ Vous souhaitez installer la Fibre chez vous ?

Voici quelques conseils qui vous aideront dans votre démarche.

Vous devez savoir que la Mairie n'a aucun pouvoir pour obliger tel ou tel opérateur à vous équiper en Fibre. Cela ressort du domaine privé, c'est donc au propriétaire du logement d'engager les démarches. Néanmoins, l'adjoint à la communication peut éventuellement répondre aux demandes de renseignements sur le sujet.

Un peu d'histoire

La Fibre à Pizay est présente depuis quelques années, elle est la propriété exclusive du SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain). Selon les données de l'ARCEP, au 30/06/2022, plus de 80% des locaux sont raccordés à la fibre optique dans notre village.

Voici quelques conseils pour vos démarches Fibre.

Vous devez d'abord tester votre éligibilité, pour ce faire, rendez-vous sur le site du SIEA à cette adresse : www.reso-liain.fr/testez-votre-eligibilite-2/ puis suivez les étapes.

Si le test révèle que vous êtes éligible à la fibre, dans ce cas il suffit de vous adresser à un opérateur de votre choix (Orange, SFR, ...) et de faire la demande de raccordement.

Votre test vous révèle que vous n'êtes pas éligible à la fibre, dans ce cas, vous devrez enregistrer votre adresse postale afin que la base de données SIEA soit mise à jour.

BON À SAVOIR

Vous venez de faire construire ?

N'attendez pas ! Faites le test d'éligibilité et enregistrez votre adresse.

Attention

Le fait d'avoir enregistré votre adresse, ne confirme pas que vous serez éligible dès le lendemain. Il vous faudra refaire le test régulièrement pour savoir si vous êtes devenu éligible ou contacter le SIEA depuis le formulaire sur : www.reso-liain.fr/contacts/

+ D'INFO

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Bruno LEBLANC, Adjoint à la communication

brunoleblanc.ville-pizay@orange.fr

Info Fibre SIEA sur notre site internet :

www.ville-pizay.fr/ à la rubrique « Internet et Haut débit »

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE DE TÉLÉPHONIE MOBILE SUR NOTRE COMMUNE

Dans le cadre de l'accord NEW DEAL MOBILE (Accord visant à généraliser une couverture mobile de qualité pour l'ensemble des Français), nous avons sollicité le département et déposé notre candidature pour l'installation d'un équipement de couverture mobile.

L'opérateur de téléphonie mobile ORANGE désigné comme opérateur unique pour mettre en place cette couverture qui desservira également les localités de Bressolles, Faramans et de Bourg-St-Christophe, propose à la commune de PIZAY, l'implantation d'une antenne 3G/4G sur la parcelle communale chemin du Romaty.

Après avoir étudié le dossier de présentation, pris en compte

l'impact environnemental et santé, considérant la faiblesse de la couverture de téléphonie mobile sur notre commune et conformément à notre engagement, le conseil municipal après en avoir délibéré a validé ce projet.

Ne pouvant organiser de réunion publique à cause de la crise sanitaire et dans un souci de transparence, nous avons proposé à nos administrés de venir

consulter le dossier d'informations mis à leurs dispositions à l'accueil de la mairie.

La révision générale du PLU, en cours, intègrera ce projet. Cette proposition permettra de maîtriser cette implantation à partir d'un terrain communal plutôt que de la subir sur un site privé éventuellement moins consensuel.

Du retard dans le projet.

En février 2022, compte tenu du retard pris dans la validation de la révision générale du PLU engagée par notre commune, il n'était plus possible de répondre à l'impératif souhaité en termes de délai pour une installation sur la parcelle communale comme déjà acté par délibération.

Aussi, la proposition a été faite d'**installer le pylône sur une parcelle agricole qui jouxte la parcelle communale.**

Cette parcelle appartient en indivision aux consorts GRIMAND. Ceux-ci ont donné leur accord à une proposition de division pour une surface de 100 m2. Cette petite parcelle a fait l'objet d'une **donation à la commune** par les consorts GRIMAND. Les frais de cette division ont bien évidemment été pris en charge par la commune.

Le conseil municipal après en avoir une nouvelle fois délibéré - le bail signé entre l'opérateur et la commune - le dossier d'urbanisme instruit les travaux d'implantation ont pu démarrer.

Après un mois de travaux, le pylône est sorti de terre et est maintenant implanté.

Encore un petit peu de patience, le temps de régler un problème technique d'acheminement du faisceau hertzien et cette nouvelle antenne très attendue sera opérationnelle.



FOURMY
Julian et Samuel
06 95 27 33 85

- Travaux de terrassement
- Terrassement de piscine
- Assainissement, VRD
- Aménagement accès et cours
- Enrochement

195 chemin des Aubépins
01120 PIZAY
jsfourmy@outlook.fr



AUTO-ÉCOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

- PERMIS B
- PERMIS B AUTOMATIQUE
- AAC ET SUPERVISÉE
- PERFECTIONNEMENT
- PRISE À DOMICILE
- CODE SUR INTERNET

04 78 06 36 33

N° D'AGREMENT PREFECTORAL 4480



BM EXPERTISES
Diagnostics Immobiliers

M. Bekrar

06 99 04 40 88 // 04 825 31 374

115 Le pré Sabotier
01120 Pizay

bm.expertises@yahoo.fr
site web : www.bmexpertises.eu





La fin des restrictions sanitaires a permis cette année à l'association de retrouver un nouveau souffle financier grâce au retour de nos manifestations ; néanmoins, nous avons subi la sécheresse et les restrictions d'arrosage imposées par la préfecture. Cette sécheresse et ses restrictions ainsi que la baisse du nombre d'adhérents entraînent un impact significatif sur le moral des membres qui s'évertuent à rendre notre village accueillant grâce au fleurissement.

Ma fonction d'élu me prend beaucoup de temps et restreint ma disponibilité pour gérer l'association.

En accord avec le conseil d'administration, les activités de l'association vont ralentir à compter de 2023.

Pour qu'une association fonctionne il faut des membres, Terre-Fleurie en manque cruellement pour le fleurissement du village. Mais pas que ! Des contraintes d'économies d'arrosage de plus en plus drastiques nous obligent à revoir notre stratégie de fleurissement pour embellir le village.

Je ne me désengagerai pas de la présidence pour le moment, cela pourrait nous orienter vers une dissolution de Terre-Fleurie prévu à l'article 12 de nos statuts. (Ce que je ne souhaite pas).

En attendant de trouver une solution qui remotivera le groupe et de recruter des nouveaux membres, le conseil d'administration est d'accord pour faire une année blanche : pas d'animations en 2023.

Projets 2023

Nous allons réduire la plantation au strict minimum. Les pots, les bacs, seront plantés par une espèce ne nécessitant pas ou peu d'arrosage et d'entretien particulier. Seul le monument devrait continuer à être fleuri, et le massif PIZAY revisité.

Retrospective 2022

Fleurissement Printemps/été

Une année très compliquée due à la sécheresse et aux restrictions d'arrosage imposées par la préfecture.

En raison de l'absence de notre employé communal, nous avons été obligés de nous organiser pour l'arrosage.

Projets réalisés (Objectif, économiser l'arrosage)

Conception d'une rétention d'eau au fond des jardinières afin d'assurer un maintien humide du terreau pour limiter les arrosages. Conception réussie car le fleurissement des jardinières n'a pas trop souffert du manque d'eau.

Le massif en face de la mairie a été orné d'espèces nécessitant très peu d'arrosage (Gora Sauges).

Vente de terreau aux particuliers

Sur 300 sacs commandés, 224 sacs vendus cette année, (Contre 264 sacs en 2021). Suite à l'évolution des tarifs d'achat chez le fournisseur, nous avons été contraints d'augmenter notre tarif de vente et passer de 10€ à 12€. Il n'y aura pas de vente de terreau en 2023. Compte tenu du stock restant (156 sacs) de la commande 2021, une campagne de déstockage sera organisée.

Marché Artisanal et terroir

Un 7 mai marqué par une très belle journée ensoleillée avec 18 exposants.

Fête du village le 14 juillet

Une belle fête qui a réuni une trentaine de doublettes pour le concours de pétanque. En soirée, une paëlla géante servie à 250 convives qui se sont régalés tout en musique et chants proposés par le groupe YAZIP. La fête s'est terminée en beauté avec le feu d'artifice offert par la municipalité. Je remercie les conjoints et les bénévoles qui nous ont BEAUCOUP aidés. Sans eux, rien ne serait possible.






Merci à cette belle équipe, à leur conjoint et à tous les bénévoles.



L'ÉQUIPE DE TERRE FLEURIE
Président : Bruno LEBLANC
Trésorière : Chantal GARD
Secrétaire : Françoise DERRIAS
Martine ARDITO, Mathieu DECATOR, Claude DERRIAS

Vous avez du temps libre, vous souhaitez faire partie de notre association, que vous ayez la main verte et créative ou pas, rejoignez-nous !

+ D'INFO

 www.terrefleurie-pizay.fr
 terrefleurie@terrefleurie-pizay.fr
 www.facebook.com/terrefleurie/

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



Notre société se compose de 31 chasseurs, 24 résidents et 7 extérieurs, sur une superficie de 900 ha (2/3 en cultures et 1/3 en zones boisées).

La chasse est ouverte le jeudi le dimanche et un samedi matin sur deux pour les battues ou pour des battues exceptionnelles.

Il est possible d'entendre des coups de fusil et de voir des chiens les autres jours mais ce sont des chasseurs de chasse privée qui eux peuvent chasser tous les jours de la semaine sauf le mardi et vendredi qui sont fermés pour tout le monde

Il nous semble important de rappeler à la population que ce sont les chasseurs qui paient aux propriétaires les dégâts occasionnés par les sangliers et les chevreuils

D'autre part, nous payons la location des terrains et des bois, ainsi que les bois communaux à la commune.

Les manifestations 2022

Nous faisons la traditionnelle **martinée boudins** qui cette année a encore été un franc succès

Nous avons participé à la **martinée «village propre»** avec la municipalité et la population ; **merci à tous pour leur participation !**

Un grand merci à tous les chasseurs et bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de la société.

En cette fin d'année, nous avons malheureusement subi le décès de notre ami Fabrice DOST. Sans lui nous n'aurions pas de local de chasse. Merci à toi Fabrice pour ta gentillesse et ta générosité ; nous ne t'oublierons pas.



A VENIR

« Village propre »
le 25 mars 2023
à 8h00
sur la place du village

Ball trap
15-16 juillet 2023

Matinée boudin et cochonnailles
date à définir



La société de chasse vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !

Les co-Présidents : Eric ARDITO et François GIRERD

Matériel des associations

→ Pour 2022

Nous comptons 15 week-ends et 25 sorties de matériel pour la location.

L'argent récolté sert au rachat de matériel comme pour cette année : gobelets réutilisables, nouvelle machine à Hot-Dog, réchauds (Marguerites), ...

INFO IMPORTANTE

Le responsable de la location du matériel des associations depuis 12 ans, a informé les présidents des associations lors de la réunion annuelle de **son souhait d'arrêter la gestion des locations.**

Les présidents, conscients de la contrainte que ça implique (être disponible pratiquement tous les week-ends d'avril à octobre pour gérer les locations - réservations, entrées, sorties du matériel loué, **ne souhaitent pas reprendre la gestion et sont tous d'accord pour arrêter la location du matériel.**

LE COMITÉ DU JUMELAGE



L'année 2022 a marqué la reprise des activités du comité de jumelage Montluel & communes environnantes – Ostfildern (Allemagne), avec deux temps forts, en mai puis en septembre :

Nous avons passé le weekend du 20 au 22 mai en Alsace du côté d'Obernai, où nous avons retrouvé douze de nos amis allemands. Point d'orgue de ce weekend la soirée cabaret au Tournesol à Wildersbach.

La photo en dit plus que les mots : joie des retrouvailles avec la correspondante française, plaisir de participer avec le groupe à une activité nautique : la fameuse Lyon Kayak (descente de Saône en canoës biplaces, de Rochetaillée à Confluence) le dimanche 18 septembre.

Ce fut la troisième participation du comité de jumelage à cette belle

balade sur l'eau organisée chaque année par le club de Canoë Kayak de Lyon Oullins La Mulatière. Après 2019 et 2021, nous avons pu affréter 15 canoës avec à leur bord des équipages franco-allemands. Une délégation de jeunes Allemands est venue d'Ostfildern exprès pour l'occasion, emmenée par Ralph et Anja Aupperle de l'association d'amitié franco-allemande.



Cours d'allemand saison 2

Ce sont actuellement 20 adultes qui s'initient à la langue allemande tous les lundis soirs, toujours sur un mode ludique et en faisant une large place à la communication orale. Un séjour linguistique et culturel à Ostfildern est proposé aux participants du 16 au 21 mai 2023 – dans le même temps, nous fêterons dans notre ville jumelle le 45ème anniversaire du jumelage lors du weekend de l'Ascension.

Nous concluons l'année 2022 avec un atelier fabrication des couronnes de l'Avent le samedi 26 novembre (salle des fêtes de Béliigneux), avec petits gâteaux de Noël et vin chaud – **et si c'était l'occasion de passer nous voir ?**



Pascal Grand, Président Comité de Jumelage

LES COULISSES DE PIZAY

Après 2 années confinées, c'est à l'occasion de la 18è édition des Contes en Cotière, que les Couliesses de Pizay vous ont accueilli pour leur spectacle « LE POUVOIR DES CHOSES » sous un soleil radieux.

Nous avons joué le Dimanche 05 Juin 2022 sous l'auvent du local des Associations, et cette représentation a été couronnée de succès avec beaucoup de spectateurs. Les décors avaient été assemblés de main de maîtres bricoleurs-acteurs et pour certains en famille, coordonnés par notre ami JL.MARTINET de la troupe de Dagneux, venu nous prêter main forte !

Pour l'édition de 2022, la troupe était composée de 21 acteurs pour 25 rôles dont :

- 6 pers. de LA BOISSE
- 1 pers. de JONAGE
- 2 pers. de MONTLUEL
- 3 pers. de NIEVROZ
- 2 pers. de BALAN
- 1 pers. de MONTMERLE-S/SAONE
- 1 pers. de BRESSOLLES
- 2 pers. de DAGNEUX
- 2 pers. de THIL
- 1 pers. de VONNAS

DONT 12 nouveaux acteurs ET 4 anciens acteurs des contes précédents de Pizay

Merci à notre metteur en scène Fred DIAZ, pour sa participation et accompagnement durant toute l'année, à Patrick BROCHET-JAMET pour l'écriture, l'idée des décors et surtout pour les magnifiques costumes.



Hâtons-nous au voyage et à diverses scènes mais toujours avec ce besoin d'acteurs nouveaux et de PIZAY !

A VENIR

Nous avons le plaisir de vous accueillir

jeudi
8 juin 2023
à 19h30

Devant le local des associations, pour une nouvelle pièce en cours d'écriture par une nouvelle équipe, certes réduite, sous le thème :
La Cotière, entre naissance et renaissance

Vous êtes motivés, vous souhaitez faire partie de la troupe, venez nous rejoindre, nous acceptons petits et grands de 5 à 78 ans !

Bien théatralement,

Joel MOLLARD, Président des COULISSES DE PIZAY
Port : 06 16 17 29 94 | mail : joel.mollard04@gmail.com
www.ville-pizay.fr/Les-couliesses-de-Pizay



Pour cette nouvelle année, le Sou des écoles de Pizay a accueilli de nouveaux bénévoles, avec l'envie de réaliser de belles manifestations au profit des enfants du RPI. Ce qui fait vraiment plaisir après deux années plutôt compliquées avec le covid.

Événements passés

Pour la première manifestation, la vente de sapins fut une réussite. Malgré le froid les enfants étaient ravis de voir le père Noël et faire un tour de calèche. Le Sou remercie encore une fois les différents intervenants.

Pour la tartiflette, nous avons vendu environ 200 parts.

Noël 2022



Carnaval 2022



Kermesse 2022



Opération tartiflette



Événements à venir

- Le 4 mars 2023 : venez fêter le carnaval.
- Le 13 mai 2023 : marché du terroir. Cette manifestation sera une reprise de terre fleurie (marché de l'artisanat et du terroir). L'équipe est en pleine préparation de ce projet. Nous espérons que cette animation égaiera la place de Pizay.
- Date à définir : kermesse commune du RPI.

Le bureau du Sou des écoles remercie tous les bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre l'association du Sou des écoles ; et tient à vous remercier pour vos contributions aux manifestations.

MERCI pour les enfants du RPI qui font de beaux projets, grâce à vous.

LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes en 2022 c'était, 3 animations et un public qui a répondu présent.

Sans vous tous, chers participants, nos activités ne seraient rien. Nous vous remercions pour votre présence lors de nos journées d'animations Pizolandes malgré une météo qui ne nous a pas toujours été totalement favorable en 2022 ! Pluie, froid, neige et vent nous ont en effet pris au dépourvu lors de nos animations, mais qu'à cela ne tienne, nous avons à chaque fois passé tous ensemble de bons moments. Trois animations vous ont été proposées par le Comité des Fêtes en 2022.

Revenons sur chacune d'elles...

Un samedi animé à Pizay

"Un samedi Animé à Pizay" en chiffres, c'est :

- 1ère édition
- 17 entrepreneurs inscrits
- 1°C en température extérieure
- 3 heures d'animation familiale

Afin de renouveler les animations du village, nous avons organisé pour la première fois, une **rencontre avec les entrepreneurs Pizolands** tout en proposant **des loisirs pour les enfants**.

Une ambiance "marché de Noël" en ce début avril !

C'est sous la neige et avec un froid glacial que nous avons animé Pizay ce samedi-là ! Nous avons su être agile et avons repensé l'aménagement de la place afin de pouvoir accueillir sous la halle les visiteurs, le crocodile gonflable, les entrepreneurs et le groupe Yazip.

Plus d'**une dizaine d'entrepreneurs, artisans et créateurs** ont bravé les intempéries pour tenir leur stand afin de faire (re)découvrir leur activité aux villageois. Quoi de plus gratifiant que de partager la satisfaction de certains visiteurs qui ont découvert le potentiel et l'expertise des entrepreneurs Pizolands présents et ont été ravis de cette rencontre. Les échanges, la convivialité et les discussions ont été au rendez-vous.



Nous avons eu aussi la visite d'Alexandre Nanchi, Conseiller régional, qui a été ravi de voir que de telles initiatives existent dans nos villages.

Il a fait froid, il a neigé et il y avait du vent mais il y a surtout eu **une très bonne ambiance**. Le velouté de légumes du restaurant chez Chris et les Hot-Dogs du Fournil de Lya ont réchauffé nos visiteurs lors d'une petite pause à la buvette. Et c'était sans compter l'ambiance musicale assurée par le groupe Yazip, groupe musical Pizoland, qui nous a tous dynamisé, au lieu de nous cristalliser à cause du froid.

Les enfants n'étaient pas en reste et ont bien profité de la structure gonflable qui n'a pas désempli, et la place de Pizay n'a plus de secrets pour les 3 poneys présents au vu du nombre de tours qu'ils ont réalisés !

Cette nouvelle animation a plu et est à renouveler car comme nous l'a gentiment exprimé Marc Grimand, Maire de Pizay, après de si longs mois d'inactivité forcée et malgré les apparences, le soleil était bien présent au moins sur les visages.

Fête de la St Jean

La fête de la Saint Jean est une fête traditionnelle appréciée des Pizolands et des visiteurs. Le Comité des Fêtes a mobilisé ses équipes et de nouveaux bénévoles pour organiser cette animation le samedi 24 juin 2022.

Qui dit "fête de la Saint Jean" dit "cuisse de bœuf, feu et fête de village".

Dès 18 heures nous avons accueilli nos premiers visiteurs et tout le long de la soirée nous avons servi **plus de 150 repas** (sur place et à emporter). Au menu, la traditionnelle cuisse de bœuf accompagnée d'un gratin dauphinois réalisé par le restaurant chez Chris. Côté buvette la « Marquisette » a eu un succès fou tout comme les Hot-Dogs du Fournil de Lya.

L'ambiance musicale a été assurée jusqu'au bout de la nuit par un animateur professionnel qui a réussi à faire chanter et danser petits et grands sur la place du village. Et grâce à l'écran géant, nous avons même eu droit à un Karaoke ! Il y en a eu pour tous les goûts et toutes les ambiances lors de cette édition 2022 de la fête de la Saint Jean.

Le feu a été allumé à la tombée du jour et nous avons continué à festoyer tout autour jusqu'au bout de la nuit.

Nous tenons à remercier nos partenaires (Crédit Agricole, Mairie de Pizay, Aéroports de Lyon, Restaurant Chris et le Fournil de Lya) ainsi que tous les bénévoles qui se sont impliqués et grâce à qui cette fête a pu avoir lieu.

C'est ainsi que dans une ambiance très conviviale, le Comité des Fêtes a animé la place du village de Pizay et a réalisé une belle fête de la Saint Jean.



↳ Téléthon - 3 et 4 décembre

Cette année encore et pour la seconde fois, le **Comité des Fêtes a choisi de s'investir dans une action caritative** et a participé au Téléthon.

Les samedi 3 et dimanche 4 décembre nous avons vendu le « T », une création du Fournil de Lya spécialement imaginée pour le Téléthon.



Un chaleureux merci à toute l'équipe du Fournil de Lya pour son travail et son implication ainsi qu'aux bénévoles présents pour la vente.

↳ La vie du Comité des fêtes

Au Comité des fêtes, nous nous retrouvons régulièrement tout au long de l'année pour préparer et mettre en œuvre les festivités que nous vous proposons. **Nous partagerons de bons moments de convivialité ensemble, c'est ça aussi la vie d'une association !**

La réalisation et la réussite d'une fête comme celle de la Saint Jean dépend du dévouement, de l'implication et de l'énergie des bénévoles. Cette année, afin de témoigner notre reconnaissance et de remercier les bénévoles qui nous ont prêtés main forte pour la Saint Jean, nous avons organisé une soirée Bowling.



Merci à tous pour votre générosité **770€** ont été reversés à l'AFM
Ce montant équivaut à plus de 270 "T" vendus ce week-end et environ 40% de dons.

+ D'INFO

Envie de suivre notre actualité ou nous contacter ?
Vous pouvez transmettre vos souhaits et suivre notre actualité sur :

fetespizay@yahoo.com
[@fetespizay](https://www.facebook.com/fetespizay)

DAGNEUX AIME LA MUSIQUE

Retour sur la fête de la musique 2022 à Pizay

Nos amis et voisins de l'Association « Dagneux aime la musique », par l'intermédiaire de leur président Georges Mauer, nous ont sollicités pour trouver un endroit pouvant les accueillir pour organiser leur fête de la musique. Ils ne disposaient pas dans leur commune d'un lieu adapté pour cette belle manifestation annuelle qui leur tenait à coeur.

Comme rien n'était prévu en ce 21 juin à Pizay, c'est avec plaisir que nous les avons accueillis sous la halle pour ces concerts qui ont pu réunir les Pizolands et les Dagnards.



La soirée s'est magnifiquement déroulée et le public était nombreux. « Dagneux aime la musique », association qui compte de nombreux musiciens parmi ses membres, nous a proposé un concert en deux parties.

La première partie...

a été assurée par les musiciens de l'Association organisés comme un groupe collectif, un genre de troupe où chacun venait à son tour chanter quelques chansons de son répertoire, sans temps morts et avec une grande variété de styles. Les chanteurs étant accompagnés suivant les morceaux par le batteur Alain Garel, le bassiste Georges Veyrat et l'accordéoniste Christian Janaudy.

Nous avons pu écouter et apprécier successivement :

- Cédric Marmounier reprenant des chansons de Georges Brassens.
- Patrick Nicolas avec des reprises de Blues traditionnel.
- Marc Garraud - chansons d'Alain Souchon
- Le duo Linda Gonçalves et Denis Mathieu - Pop et Jazz vocal.
- Dominique Pellet - Rock français.

Des musiciens heureux d'être là, de jouer dans de bonnes conditions sous la halle de Pizay, une assistance nombreuse, une super ambiance.

En deuxième partie...

Un groupe Lyonnais d'excellente qualité, le groupe « Bass Art » est intervenu avec ses musiciens et ses chanteurs, dont une jeune chanteuse à la voix magnifique et promise à un grand avenir.

Ils ont développé un répertoire entraînant de chansons pop, rock et RnB, pour le plus grand plaisir du nombreux public qui ne voulait plus partir. Et ça s'est terminé par un interminable « boeuf » mêlant les musiciens de « Dagneux aime la musique » et ceux du groupe « Bass Art ».



Bernard Simplex de l'Association et son équipe étaient aux fourneaux pour proposer une petite **restauration**. **Les bénévoles au bar ont assuré comme des chefs**. Le régisseur général du concert Christian Chevalier a veillé tout au long de la soirée à la bonne organisation et à la sécurité de la manifestation et du matériel.

Le public conquis a contribué avec enthousiasme à la réussite de cette soirée et les organisateurs de l'association « Dagneux aime la musique » ont été **ravis d'avoir trouvé des gens aussi accueillants que les élus Pizolands et les membres du comité des fêtes local**. Chacun donnant volontiers un coup de main tout au long de la soirée et au moment du rangement.

**Merci mille fois pour l'accueil...
et à refaire l'an prochain.**



➤ CÉCILE MONDELAIN

➔ Nouvelle directrice de l'école maternelle

Parlez-nous un peu de vous !

Je m'appelle Cécile MONDELAIN, nouvelle directrice de la nouvelle école maternelle de Pizay depuis la rentrée 2022 et je m'occupe des élèves de Moyenne et de Grande Sections.

J'ai deux filles de 3 et 5 ans et nous habitons à Joyeux.

Mon parcours professionnel a débuté dans le Pays de Gex en passant par Montmerle-sur-Saône, Rignieux-le-Franc, Joyeux, Bourg-St-Christophe puis aujourd'hui à Pizay.

Vous avez choisi Pizay pour remplacer notre ancien directeur, pourquoi ?

Pizay est un village très agréable, proche de mon domicile et la dynamique de travailler sur un RPI m'intéressait également. La direction d'école était un nouveau défi dans mon parcours professionnel.

Quelles sont les motivations qui vous poussent à exercer ce beau métier ?

Le partage des savoirs et l'intérêt face aux nouvelles découvertes dont les enfants font preuve sont mes principales motivations. Le travail en équipe d'école et avec l'ensemble des partenaires, la participation à des projets mais aussi la gestion et l'organisation de la classe et de l'école participent également à ma volonté de poursuivre avec engagement mes fonctions.

En dehors de votre activité professionnelle, quelles sont vos passions ?

Je fais un peu de course à pied et j'apprécie les visites et découvertes de nouveaux lieux, les voyages...



Merci pour cet interview, la municipalité vous souhaite une longue carrière.

Bruno Leblanc

➤ CÉLINE MARC

➔ Nouvelle institutrice de l'école maternelle

Parlez-nous un peu de vous !

Je m'appelle Céline MARC, je suis nouvelle enseignante à la nouvelle école maternelle de Pizay depuis la rentrée 2022. Je m'occupe des élèves de Petite et de Grande Sections

J'ai une fille de 4 ans, un garçon de 13 ans et deux beaux-fils de 18 et 20 ans.

Mon parcours professionnel a débuté dans le Nord à côté de Lille. J'ai ensuite passé deux ans à Montréal au Canada où j'ai enseigné au sein d'une école élémentaire française. J'ai ensuite été en poste une année à l'école maternelle de Saint-Maurice de Beynost puis j'ai obtenu un poste de titulaire remplaçante sur le secteur sur lequel je suis restée durant 11 ans avant d'avoir le poste à Pizay.

Vous avez choisi Pizay, pourquoi ?

Habitant Pizay, souhaitant enseigner à des élèves de maternelle et ayant par le passé beaucoup apprécié un remplacement d'une année au sein de l'école, mon choix s'est naturellement porté sur la commune.

Quelles sont les motivations qui vous poussent à exercer ce beau métier ?

La transmission des savoirs, la curiosité dont les enfants font preuve et leur rapidité d'évolution m'ont conduite à m'orienter vers l'enseignement. La possibilité de travailler en équipe et de mettre en place des projets m'ont également motivée à choisir ce métier.

En dehors de votre activité professionnelle, quelles sont vos passions ?

Je pratique l'escalade et le canyoning. J'aime les voyages, la musique, je joue un peu de piano et je me rends régulièrement à des concerts.



Merci pour cet interview, la municipalité vous souhaite une longue carrière.

➤ CATHERINE & SAMUEL FOURMY

➔ Le Moul'Ain des Fourmy



Samuel est originaire de Pizay. Nous sommes mariés et avons 2 enfants : Maël 15 ans et Coraline 10 ans ½.

Quel est votre parcours professionnel à tous les 2 ?

Catherine

Après des études en école de commerce, j'ai commencé à travailler en grande distribution puis dans le social. Après un arrêt de 3 ans pour m'occuper de notre fils handicapé, j'ai repris un travail avec moins de responsabilité en tant qu'assistante commerciale pendant 10 ans.

Après le confinement, j'ai arrêté mon travail. Pendant cette pause, j'ai fait un bilan de compétences qui m'a permis de prendre conscience que je souhaitais aller vers un poste plus polyvalent, réaliser des choses concrètes, trouver du sens (une utilité), être dans l'action, en gardant le contact relationnel.

En parallèle du bilan, l'idée de Samuel de **créer une nouvelle activité de transformation du blé en farines et pâtes** a émergé. Et, naturellement, nous avons décidé de développer ensemble ce projet, ainsi que de rejoindre l'exploitation.

Samuel

Après des études en BAC Pro agroéquipement en alternance, j'ai effectué un stage 6 mois d'installation pendant lequel j'ai travaillé dans 3 structures différentes : dans une exploitation céréalière spécialisée, dans un magasin Gamm Vert, dans un service technique d'expérimentation des céréales.

Par la suite, j'ai rejoint mon père sur l'exploitation agricole familiale existante. Puis ensemble, nous avons créé l'**EARL Les Aubépins** le 1er janvier 2000 où j'ai repris des terres sur la commune de Le Montellier, suite au départ à la retraite d'un exploitant. En septembre 2016, Julian, mon frère a rejoint l'exploitation agricole et l'entreprise de terrassement dont il s'occupe.

En 2018 les terres ont été converties en BIO pour retrouver une valorisation économique, un intérêt au travail d'agriculteur et bien entendu pour un souci écologique.

Les motivations qui vous poussent à créer cette nouvelle activité ?

Le Moul'Ain des Fourmy est la création d'une nouvelle activité de l'EARL Les Aubépins. L'agriculture est une histoire de famille de père en fils.

C'est la volonté de faire un produit fini de A à Z : en partant de la sélection des semences, les semis, le suivi des cultures, les moissons, le triage et stockage des céréales, la transformation et fabrication des produits finis : **farine et pâtes sèches.**

Cette nouvelle activité a pour buts :

- de valoriser notre production de céréales en trouvant d'autres débouchés ;
- de montrer que nous pouvons produire les céréales et les transformer jusqu'au produit fini, donc de valoriser notre travail en le maîtrisant ;
- de vendre en direct et en circuit court, d'aller vers le consommateur avec des produits BIO cultivés, fabriqués localement et artisanalement.

Comment se passe la fabrication de vos produits (de la production à la vente des produits) issus de votre agriculture ?

Une fois les moissons effectuées, les céréales sont ventilées en benne et sont triées pour enlever les déchets. Puis elles sont stockées hermétiquement en big bag afin d'éviter les insectes et nuisibles.



La transformation est faite à la ferme, nous avons monté un local sous le bâtiment agricole existant où il y a une meunerie, un labo pour les pâtes, un magasin et une partie stockage.

La mouture de farine est obtenue par un moulin à meule de pierre qui, déroule le grain de blé entre ses pierres.



Les pâtes sont fabriquées à partir de blé dur. La presse mélange la farine et l'eau puis extrude les pâtes qui seront séchées lentement dans le séchoir.



Quels sont les divers produits de consommation que vous allez vendre ?

Il y aura 3 types de farine :

- T65,
- T80,
- T110

en plusieurs conditionnements :

- 1kg,
- 2kg,
- 5kg,
- 25kg,
- en vrac.

Pour les pâtes, il y aura **différentes formes de pâtes courtes et longues**, le nombre de formats augmentera au fur et à mesure. **Les pâtes seront nature et aromatisées, en paquet et en vrac.**

Puis, en plus de la farine de blé, **nous allons produire des farines à base d'autres céréales pour étoffer la gamme.** Nous réfléchissons également à d'autres produits.

Où se fera la vente, quels seront les jours d'ouverture ?



Nous vendrons nos produits via différents canaux de distribution :

- Nous aurons le **magasin à la ferme** qui sera **ouvert le vendredi après-midi**. Sur place, seront vendus également des produits de collègues agriculteurs environnants.
- Nos produits seront présents dans d'autres points de vente comme des **magasins indépendants**, des **ventes à la ferme de collègues agriculteurs**, des **revendeurs**.
- Nous allons travailler avec la boulangerie de notre village, **Le Fournil de Lya**.
- Et nous ferons également des **marchés** ou **salons** pour nous faire connaître, présenter nos produits et notre activité.



+ D'INFO

Pour en savoir plus sur cette nouvelle activité
ou tout simplement
contacter Le Moul'Ain des Fourmy

-  www.lemoulaindesfourmy.fr
(site en cours de création)
-  bonjour@lemoulaindesfourmy.fr
-  www.facebook.com/lemoulaindesfourmy/



La déco de Mademoiselle
créatrice d'intérieur 

Élodie Seris
Décoratrice d'intérieure

T. 06 66 84 69 51
ladecodemademoiselle@gmail.com
500 chemin du Romaty | 01120 Pizay

Elodie Thaller
GRAPHISTE
WEBDESIGNER

- 06.08.15.17.83
- bonjour@elodiethaller.fr
- www.elodiethaller.fr

Votre complice en communication visuelle
Identités visuelles | Sites internet | Supports imprimés

↳ L'EAU A PIZAY AVANT LE CHÂTEAU D'EAU (1937)

Les villages voisins, Bressolles et sainte Croix, ont connu l'eau courante dans les années 50 seulement. Pizay était donc un village en avance par rapport aux autres. La ressource essentielle était le puits, il en existait un par quartier.



Un ancien témoigne : « moi j'allais au puits Gallet en face de chez mes parents, avec deux seaux, il y avait une sorte de tambour en bois avec une manivelle et un crochet pour accrocher une chaîne au bout de laquelle on mettait les seaux ».

Une ancienne du village ajoute : « quand on a eu l'eau on était contents » car la collecte et le transport de l'eau étaient des tâches dévolues aux femmes ! « Et c'était fatigant » précise-t-elle. « Je vois toujours maman quand j'étais petite, elle portait deux seaux d'eau quand elle revenait du puits devant chez Fourmy. Pendant mes sept premières années, on tirait l'eau du puits. Il y avait un câble et le seau avait une anse qui permettait d'accrocher les seaux. C'étaient des seaux en métal de 10 litres. Je me souviens bien, il fallait 35 tours de manivelle pour remonter le seau du fond du puits ».

L'eau tirée du puits était utilisée pour boire, laver les légumes, faire la cuisine... D'autre part, à cette époque la quasi-totalité des fermes étaient construites en pisé. A côté de chacune d'entre elles, existait une **botasse** (petite mare) qui avait été créée au moment du creusement destiné à extraire la terre argileuse nécessaire à l'édification de la ferme. Une petite mare donc, utilisée pour faire la lessive courante. Les draps pouvaient être lavés beaucoup plus loin dans le lavoir construit dans les années 1890 le long de la rivière du Cottey. En clair, un côté de la botasse (assez boueux) servait à **laver le linge courant** tandis que

l'autre côté servait d'**abreuvoir naturel aux bêtes**. Un ancien nous rappelle cependant, l'importance de **l'eau de pluie pour boire**, en complément des puits dans les grandes fermes et pour la vie tout entière des petites fermes qui n'avaient pas de botasse, elle était collectée dans des citernes ou des grands bacs à l'air libre. Au final, **la vie était très rude et le confort très rudimentaire !**

Le témoignage de l'ancien de Pizay dont les parents tenaient une auberge à l'emplacement actuel de la boulangerie actuelle est particulièrement éclairant : « à l'hôtel Derrias, trois fois par an, avec le cheval et la carriole, on

atteignait le lavoir en bas. Il y avait des séances de lavage. Il y avait un bac pour le lavage et un bac pour le rinçage. Pour sécher le linge, des ficelles étaient tendues le long de la route sur des marronniers. Deux femmes venaient en plus au moment des grandes lessives. »

En 1937, au moment de l'arrivée de l'eau courante dans les fermes, un nouveau lavoir a été construit. Il fut supprimé dans les années 70 lorsque la plupart des foyers ont été équipés de machines à laver)

Un ancien du village et son épouse poursuivent concernant le « nouveau lavoir » : « on mettait des paniers en osier et des seaux dans la charrette (souvent la même qui permettait de transporter le lait à la laiterie) . Il y avait aussi des bassines en aluminium, mais pas d'eau chaude naturellement ! Pour

essorer les draps, les femmes s'y mettaient à deux ». L'ancienne du village évoquée plus haut ajoute : « Pour la lessive, ma mère et ma grand-mère utilisaient le lavoir à côté du local des pompiers actuel, je me souviens que ma grand-mère se levait tôt le matin pour y aller la première et être sûre d'avoir de l'eau propre ». Elle ajoute, pensant à sa mère et sa grand-mère : « les femmes avaient du travail à cette époque, il fallait laver le linge, participer aux foins, assurer la traite des vaches deux fois par jour, et les maris se laissaient servir à table, comme maman mon père, c'était normal ».

Ce fut un gros chantier qui dura 5 ans (1933/1938) et conjugua les efforts du maire, des membres du conseil municipal, de plusieurs directeurs de travaux

et ingénieurs, d'entrepreneurs pour le terrassement et la maçonnerie, de terrassiers, de maçons etc. Le chantier a suivi un déroulement logique, et a compris tout d'abord des études préalables : les ingénieurs, aidés de dessinateurs industriels, ont d'abord défini un schéma d'ensemble qui comprenait le dessin de toutes les canalisations à l'intérieur du village, le dessin et la conception graphique de 3 ouvrages d'art : chambre de pompage, lavoir et, naturellement, château d'eau. Ce dernier étant un ouvrage d'art important, il a nécessité le calcul de forces et de résistance des matériaux et une étude d'implantation. Ces calculs ont dû naturellement être réalisés « à la main », en l'absence de tout moyen électronique et informatique à cette époque- là !!



Au total, plusieurs étapes ont été suivies :

- Analyse, à la demande de la mairie, par les services spécialisés de l'hygiène, de la qualité de l'eau de la source située le long du Cottey
- Elaboration de cahiers des charges détaillés classés en 3 lots
- Choix des entreprises intervenantes
- Recherche de financement par la municipalité
- Travaux de terrassement, en particulier pour le château d'eau
- Creusement des tranchées et enfouissement des tuyaux d'arrivée d'eau (3,90 mètres de long, 60 mm de diamètre)
- Essais de mise en service
- Modifications techniques et recherche de financement complémentaire
- Inauguration

Un exemple de cahier des charges concernant la partie électrique (lot3) nous montre la complexité d'une partie du chantier :

- Installations des appareils élévatoires et électriques
- Fourniture de deux groupes électropompes
- Construction d'une ligne aérienne partant du transformateur pour aboutir à la chambre de pompage
- Le tableau de commande avec toutes les connexions électriques dans la chambre de pompage
- Un câble de signalisation pour le démarrage et l'arrêt automatique des moteurs

Parallèlement à cela, la mairie ayant fait le nécessaire, le Ministre de l'agriculture « par décision en dates du 31 05 36 et du 30 09 37 » a accordé une subvention de 75896 francs.

Enfin, en 1938, les Pizolands ont pu enfin bénéficier de l'eau courante.

La même année, une plaque en marbre fut apposée à l'entrée de la mairie lors de l'inauguration de **l'installation d'adduction d'eau**, elle rendait hommage, en particulier à :

- Mr Auguste Béchaz maire
- Mr Claude Grimand adjoint
- MM les conseillers municipaux
- Mr Berthet Bondet ingénieur, directeur des travaux, Favier, ingénieur
- Et parmi les entrepreneurs : Mr Larmaraud (canalisation), Mr Lazier (château d'eau) et Mr Mangin (installation des pompes).

LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE STABILISÉE

En mai 2021, Pizay a connu un épisode de contamination bactériologique de l'eau du robinet, suite au débordement exceptionnel du Cottey. Depuis, la 3CM a mis en place de nombreuses mesures afin de garantir un contrôle permanent de la qualité de l'eau potable.



Les résultats des analyses faits sur l'eau de Pizay sont en lignes régulièrement : www.ville-pizay.fr/L-eau-a-Pizay-Les-Resultats-2022.html

Après le débordement du Cottey

La 3CM a pris la décision d'**isoler le puits de captage** en cas d'inondation, permettant d'**éviter qu'un nouvel incident de ce type ne se reproduise**. En parallèle, une **surveillance accrue** de la qualité de l'eau a été mise en œuvre. Des mesures de turbidité (indicateur de présence de matières en suspension dans l'eau), de chlore et d'indice de présence de bactéries ont été prélevées, chaque semaine, entre juin et décembre 2021.

Depuis décembre 2021

De nouveaux appareillages ont été mis en place afin d'assurer des prélèvements continus du taux de chlore et de turbidité, garantissant une **veille permanente de la qualité de l'eau potable** et permettant de **détecter toute anomalie**. Grâce à ces mesures, la pollution bactériologique survenue en mai 2021 a été neutralisée et n'est absolument plus d'actualité.

Un peu plus tôt, en janvier 2021

La présence de S-métolachlore et de sa molécule de dégradation, le métolachlore ESA, avait été détectée dans l'eau potable. Cela avait entraîné un **suivi renforcé de la qualité de l'eau mis en place par l'Agence Régionale de Santé**. Les résultats d'analyses montraient un dépassement du seuil réglementaire fixé à 0,1 µg/l, avec une moyenne observée sur l'année à 1,3 µg/l, toujours d'actualité.

Mais depuis, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire missionnée par l'Etat pour définir les seuils sanitaires) sur la base de nouvelles études, a relevé en septembre 2022 ce seuil maximal sanitaire à 510 µg/l pour le métolachlore ESA.

+ D'INFO

www.3cm.fr rubrique Environnement > Eau & assainissement

TRAITEUR
Chanel
MONTLUEL

Mardi au Vendredi
08h - 13h00 15h00 - 19h00
Samedi
08h - 13h00 14h30 - 19h00

276, GRANDE RUE
01120 MONTLUEL

TÉL : 04.78.06.10.42
chanel.traiteur@orange.fr

Dimanche 08h00 - 12h30

ELAGAGE ABATTAGE
SARL FOURNAND & FILS
Tél: 04 74 61 01 05
Email: contact@ent-fournand.fr
www.fournand-elagage-rhonealpes.fr
935A ROUTE DU GAILLARD 01800 FARAMANS

FOURNAND & FILS SARL
ABATTAGE-ELAGAGE-DEBROUSSAILLAGE
BOIS DE CHAUFFAGE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Bruno LEBLANC, Adjoint délégué à l'URBANISME-PLU/ENVIRONNEMENT-FORET, est le référent permanent de la Municipalité en matière d'urbanisme, d'environnement et Forêt.

Urbanisme - PLU

Aidé d'une secrétaire spécialisée en urbanisme, il reçoit les porteurs de projet d'urbanisme, les habitants soumettant une demande de travaux ou une demande de renseignements.

La commission composée de 7 membres, a pour rôle d'examiner et de traiter les demandes reçues en mairie. Permis de Construire (PC) – Demandes préalables de travaux (DP) – Projets et courriers d'urbanisme divers. La commission se réunit autant de fois que nécessaire pour instruire les dossiers. Le délégué à l'urbanisme fait un point général et rend des comptes à chaque conseil municipal.

Point sur les demandes d'urbanisme de 2022

Pour 2022, la commission a enregistré et instruit 33 demandes de travaux (DP), 5 permis de construire (PC). 1 permis modificatif et 13 demandes d'intention d'aliéner sans aucune préemption.

Vous pouvez consulter le tableau des demandes sur notre site internet
www.ville-pizay.fr/-Commission-Urbanisme-.html

Révision du PLU

L'arrêt projet de la révision générale du PLU a été transmis en février aux PPA (Personnes Publiques Associées), pour avis. Ils ont eu 3 mois de délais légal à l'issue duquel un avis favorable a été émis. S'en est suivi une enquête publique qui a duré 1 mois de juin à juillet et enfin en octobre une réunion poste enquête publique avec les PPA (Personnes Publiques Associées), qui a permis à la commune de se positionner sur l'ensemble des avis émis avant de préparer le dossier d'approbation du PLU.

A ce jour, un seul point bloquant persiste : garantir l'adéquation du projet avec la qualité et la quantité de la ressource en eau potable.

Environnement, forêt

Recette de la coupe 2021 reçu en 2022 : 3405 €.

BON À SAVOIR

Un projet de construction, besoin de faire des travaux, besoins de renseignement sur l'Urbanisme-PLU, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie sur rendez-vous ou par mail à urbanisme.ville-pizay@orange.fr

Demande d'autorisation de travaux en ligne

Pour vos demandes d'urbanisme dématérialisées, retrouvez toutes les informations sur notre site internet

 www.ville-pizay.fr
rubrique **urbanisme-environnement/**
Dématérialisation des demandes d'urbanisme.

Permis de construire et réseau fibre

Vous allez construire à Pizay, n'oubliez pas d'intégrer à votre projet, l'adduction pour la fibre optique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site :
 www.ville-pizay.fr/-Pizay,12-.html
rubrique **Internet et Haut Débit**

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est respecter l'autre

Nuisance sonore



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Le bruit est considéré comme une forme de pollution de jour comme de nuit.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 de l'Ain concernant les nuisances sonores.

Article 3

Sur les voies publiques, à l'exception des bruits liés aux activités normales de transport, les voies privées accessibles et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit la provenance...

Article 13

[...] Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolonger un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

Article 14

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils...

[...] Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant

des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants** :

- Les jours ouvrables : 8h - 12h / 14h - 19h30
- Les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Article 18

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.

Brulage des déchets à l'air libre interdit

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2017

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, **le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.**

La déchèterie du Moulin à La Boisse est ouverte **gratuitement** pour les particuliers.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la 3CM :

www.3cm.fr/-Decheterie-communautaire-du-Moulin,86-.html

↳ Dépôt d'ordures sauvage

Lors des opérations de nettoyage du village ou bien même lors de promenade dans les bois, des ordures, plus ou moins importantes en volume, sont souvent retrouvées dans la nature.

La déchèterie du Moulin à La Boisse est ouverte gratuitement pour les particuliers.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la 3CM : www.3cm.fr/-Decheterie-communautaire-du-Moulin,86-.html

↳ Stationnement gênant

Des places de parking sont présentes dans tout le village. **Il est interdit de stationner dans la rue sur la chaussée ou sur les trottoirs** au risque d'occasionner un stationnement gênant, voire dangereux.

C'est une infraction prévue et réprimée par les articles R.417-10 & R.417-11 du code de la route. Le contrevenant est passible d'une amende ou d'une mise en fourrière.

La municipalité de Pizay compte sur votre bonne compréhension et vous en remercie par avance.



↳ Déjections canines et d'autres animaux domestiques

Ramasser les déjections de ses animaux quand elles se trouvent sur le domaine public est une obligation.

Les déjections ne doivent notamment pas être abandonnées sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants

Pour votre parfaite information, en cas de non-respect de l'interdiction, **l'infraction est passible d'une amende de minimum 35€**. A noter que le montant de cette amende peut être fixé librement par la municipalité.

Propriétaires d'animaux de compagnies, la municipalité de Pizay fait appel à votre sens civique !

↳ Taille des haies

Une haie mal ou non taillée qui dépasse sur la voie publique peut constituer une **gêne à la circulation** des véhicules sur la chaussée et des piétons sur les trottoirs.

Les propriétaires de haies ont l'obligation de les tailler régulièrement.

En cas d'accident lié au manque ou à l'absence de visibilité dû à une haie mal ou non taillée, la responsabilité du propriétaire serait mise en cause.

La municipalité de Pizay compte sur chaque propriétaire pour prendre les dispositions nécessaires.

↳ Collecte des ordures



Poubelle grise

> Ordures ménagères



Poubelle jaune

> Tri sélectif

BONNES PRATIQUES

- Les couvercles doivent être fermés.
- Les déchets posés au sol ne sont pas collectés.
- Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte après 19h et rentrées le jour de la collecte.



LA BOISSE

WWW.GARAGE-LABOISSE.COM

**Réparation - Entretien -
Carrosserie - Vitrage
Véhicule Neuf et d'Occasion**



Tel : 04.72.25.10.10

**21 CENTURY 21
BDE IMMO**
145 GRANDE RUE
01120 MONTLUEL
04.78.550.550

**ESTIMATION - ACHAT -
VENTE - LOCATION**

www.century21bdeimmo.com



CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIEN

Ouverture d'agence :
Lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h30
Samedi : 9h - 12h



RENT A CAR

TOUTES LES ROUTES MÈNENT À RENT A CAR
6 AGENCES À VOTRE SERVICE !



DAGNEUX (SIÈGE SOCIAL) :
1489, route de Genève - 01120 DAGNEUX
Tél : 04 78 97 41 03 - dagneux@rentacar.fr

MEXIMIEUX 01800 :
Z.A. des Charanges - Rue Simone Veil
Tél : 04 74 37 08 89 - meximieux@rentacar.fr

BOURG EN BRESSE :
38, bd Edouard Herriot - Tél : 09 67 39 42 02
bourgenbressecentre@rentacar.fr

BELLEY 01300 :
Lieu-dit Grand Champ - Zone de Coron
Tél : 04 79 81 54 49 - belley@rentacar.fr

OYONNAX 01100 :
6, cours de Verdun
Tél : 04 74 73 76 90 - oyonnax@rentacar.fr

BELLEGARDE 01200 :
21, avenue de la Gare
Tél : 04 50 48 50 48 - bellegarde@rentacar.fr

LA COLLECTE DE TRI PASSE EN PORTE À PORTE

C'est une petite révolution en matière de gestion des déchets sur notre territoire, assurée par la 3CM : à partir de janvier 2023, les déchets triés seront collectés directement en porte-à-porte, dans les fameux bacs jaunes prévus à cet effet.

En mars 2022, les habitants de l'ensemble de la 3CM avaient été invités à donner leur avis sur le service de gestion des déchets via l'enquête « Vos déchets et vous », à laquelle plus de 1 000 foyers avaient participé. Les élus et techniciens ont pris en compte les résultats de cette enquête afin de faire évoluer le service : **à partir de janvier 2023, une nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers sera en effet mise en œuvre.**

Finis les bornes de tri... Désormais, vous pourrez trier les emballages directement à votre domicile en les jetant – en vrac – dans la poubelle jaune qui vous a été livrée. On ne le répètera jamais assez : **TOUS les emballages et papiers se trient ! Même souillés, en métal, en carton, en plastique... Pensez bien à les jeter directement dans votre bac, en vrac (c'est-à-dire pas en sac), bien vidés mais non lavés.**

INFO IMPORTANTE

A partir de mi-janvier à Pizay, l'organisation de la collecte des déchets sera modifiée :

- Les bacs de tri (« bacs jaunes ») seront collectés un vendredi sur deux à partir du 20 janvier (vous pourrez donc commencer à déposer vos emballages et papiers dans les bacs jaunes à partir du 6 janvier).
- Les bacs d'ordures ménagères (« bacs gris ») seront collectés les mercredi 4 et 11 janvier puis un jeudi sur deux à partir du 26 janvier.

+ D'INFO

 www.3cm.fr

Tous les emballages et papiers se trient

LES BONNES PRATIQUES

En vrac Pas emboîtés
Bien vidés Non lavés

Pensez à jeter en vrac



Et toujours dans les bornes à verre :

Les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre même avec des parties métalliques.

ATTENTION !
Vaisselle et verre culinaires, ampoules, vitres et miroirs sont à déposer à la déchèterie.

Une question sur le tri ? Contactez la 3CM
Tel : 04 76 06 39 37 Mail : infos@3cm.fr | www.3cm.fr

3CM
Tinterco & l'environnement

Tous les emballages en métal même les petits, comme les capsules de café.



Tous les papiers

sauf les papiers gras, essuie-tout, papiers peints et papiers cadeaux qui sont à déposer dans la poubelle grise.



Tous les emballages en carton même souillés.



Tous les emballages en plastique n'ayant pas contenu de produits dangereux.



Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la mairie de Pizay afin de récupérer le calendrier de collecte et un mémo qui vous précisera les bonnes pratiques en matière de tri (informations incluses dans le présent bulletin).

Par ces choix, la 3CM souhaite **simplifier le geste du tri pour tous, augmenter la part du recyclage et diminuer la quantité de déchets enfouis**, dont les coûts de traitement explosent. Les ambitions affichées pour notre territoire sont élevées : il s'agit dès 2023, d'**augmenter de 30 % les quantités envoyées au centre de tri et de diminuer de 10 % le poids des poubelles d'ordures ménagères (bacs gris)**.

La réduction de la fréquence de collectes des ordures ménagères vise quant à elle à adapter le niveau de service à la réalité actuelle des déchets : **90 % du volume de nos déchets sont aujourd'hui des déchets recyclables**. Les bacs gris des trieurs n'ont jamais été aussi vides, surtout depuis la mise en œuvre des nouvelles consignes de tri.

La nature de nos déchets a changé, le service de collecte doit s'adapter !

CALENDRIER 2023 DE COLLECTE DES DÉCHETS

COMMUNE DE **PIZAY**



● Collecte des ordures ménagères ● Collecte du tri ● Pas de collecte (jours fériés)

LE TAD, SOLUTIONS TRANSPORT 3CM

Depuis 2020, Il existe un service de transport à la demande (TAD) permettant d'offrir, aux habitants et salariés du territoire, une nouvelle solution de mobilité.

NOUVEAUTÉ

Le minibus de la 3CM, c'est désormais 2 solutions pour s'adapter au quotidien de tous : actifs, jeunes, retraités, **ayez le réflexe Solutions transport !**

Le service de Transport à la demande (TAD) fonctionne toujours par **réservation du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30.**

Moins contraignant, le **service TAD s'adapte à vos besoins de déplacement** : besoin d'1h30 pour un rendez-vous médical ? Ou de 3h00 pour se rendre sur Lyon ? C'est désormais **possible !**

A l'heure souhaitée, il est possible de réserver son aller et/ou retour pour se rendre depuis un point d'arrêt vers un autre point d'arrêt situé dans une des 9 communes de la 3CM : Balan, Bèlignieux, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix.

Pour Pizay

2 points d'arrêt sont identifiés par des poteaux mobiles aux points suivants :

- PIZAY - La Halle
- PIZAY - Abris bus RD22

POUBELLES GRISES ORDURES MÉNAGÈRES JEUDI 1 SEMAINE SUR 2

CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI : restes alimentaires, poussières, les papiers non recyclables... Les déchets déposés dans le bac gris doivent être conditionnés dans des sacs fermés hermétiquement.

POUBELLES JAUNES TRI VENDREDI 1 SEMAINE SUR 2

ATTENTION

- La collecte des ordures ménagères sera réalisée les mercredis 4 et 11 janvier puis ensuite les jeudis, une semaine sur deux, à partir du 26 janvier.
- La collecte des ordures ménagères du jeudi 18 mai (ascension) est **avancée** au mercredi 17 mai → Pensez à sortir vos poubelles mardi 16 mai au soir.

POUBELLES JAUNES TRI VENDREDI 1 SEMAINE SUR 2

TOUS les emballages en carton, plastique et métal
TOUS les papiers (sauf mouchoirs, nappes, essuie-tout...)
Les déchets recyclables déposés dans le bac jaune doivent être déposés en vrac et non conditionnés dans un sac.

Pour toute autre question, vous pouvez joindre la 3CM

Par téléphone au 04 78 06 39 37 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Par mail à l'adresse infos@3cm.fr Sur le site web www.3cm.fr

En vous rendant à l'accueil : ZAE CAP & CO 485 rue des valets 01120 Montluel



1 minibus
2 solutions pour vous déplacer!

1 Ligne régulière La Costellane

DES TARIFS ATTRACTIFS
● 1€ le ticket
● 8€ la carte de 10 trajets

POSSIBILITÉ D'ABONNEMENT SUR LIGNE RÉGULIÈRE UNIQUEMENT
● 16€ mois

2 Transport À la Demande (TAD)

9 communes desservies

31 arrêts

+ D'INFO

Réserver votre trajet
04 78 98 56 26
www.philibert-transport.fr
rubrique solutions transport 3CM / TAD



Informations et plaquettes téléchargeables sur : www.3cm.fr/Solutions-Transport-3CM.html ou à disposition dans votre mairie.





+ D'INFO

N'hésitez pas à contacter votre Mairie

 **04 78 06 15 93**

 **ville-pizay@wanadoo.fr**

Magali vous accueille :

les lundi, mardi, jeudi
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
fermé le mercredi et le vendredi

**Pour des demandes relatives à l'urbanisme
uniquement sur rendez-vous**

 **04 78 06 15 93**

 **urbanisme.ville-pizay@orange.fr**

En dehors des heures d'ouverture :

n° d'urgence uniquement :

 **06 33 24 20 23** ou  **06 17 69 16 95**

**La version numérique de ce bulletin
municipal est téléchargeable
sur notre site www.ville-pizay.fr**

**Directeur de
la publication**
Marc Grimand

Commission
B. Leblanc, P. Poirson,
J.Pannetier, C. Barro

**Réalisation
graphique**
Elodie Thaller
www.elodiethaller.fr

Impression
Imprimerie Illico Texto
Papier 100% recyclé

Distribution
Dans les boîtes aux
lettres par les membres
du conseil municipal